

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres



Ingenieur-Geometer Schweiz
Ingénieurs-Géomètres Suisses
Ingegneri-Geometri Svizzeri



Formation de chefs d'entreprises

Description

Pour les créateurs et les titulaires d'entreprises, ainsi que les cadres actifs dans le secteur de la géomatique et de la gestion du territoire, des connaissances pratiques dans le domaine de la gestion d'entreprises sont nécessaires pour pouvoir gérer une entreprise avec succès.

Cette formation de 6 jours axée sur le management offre une compréhension générale du contexte économique et de bonnes pratiques en matière de gestion d'entreprise.

Groupe cible

- Candidates et candidats à l'examen d'Etat pour l'obtention de la patente de géomètre. Ce cours offre une bonne préparation à la discipline de gestion d'entreprise.
- Directeurs d'entreprise et cadres actifs dans le secteur de la géomatique et de la gestion du territoire.

Contenu

Matières enseignées :

- Connaissances de base en gestion d'entreprise, orientées management, telles que :
 - Analyse du secteur, du marché et de l'entreprise
 - Découvrir et inventer des produits ; les comprendre, les façonner, les communiquer et les vendre
 - Un businessplan (projet commercial) bien conçu – le succès grâce à une bonne planification
- Gestion financière :
 - Comptabilité, comptabilité générale, comptabilité analytique d'exploitation et calcul des coûts
 - Établissement des budgets
 - Chiffres clés et contrôle de gestion
- Droit de l'entreprise :
 - Droit des contrats
 - Droit des sociétés
 - Droit du travail
 - Assurances sociales
 - Fiscalité, en particulier la TVA
 - Responsabilité civile et assurances
 - Marchés publics

Objectifs des bases en gestion d'entreprise, orientées management

- Appliquer le « modèle des cinq forces de PORTER » dans leur entreprise / dans leur branche
- Utiliser les 3 stratégies concurrentielles génériques de PORTER pour prendre une décision de principe stratégique
- Intégrer les aspects les plus importants et les priorités adéquates du nouveau modèle saint-gallois de management dans leur entreprise

- Mettre en œuvre le concept SWOT dans leur entreprise
- Définir des domaines d'activité stratégiques appropriés à leur entreprise
- Utiliser la matrice BCG (Boston Consulting Group) en relation avec le concept du cycle de vie des produits afin de mieux comprendre son portefeuille de prestation de service / d'offres, et de déterminer l'orientation de l'évolution de l'offre pour les 1 à 3 années à venir
- Mettre concrètement en œuvre la stratégie et les plans marketing à l'aide du marketing mix « 4P »
- Appliquer, en fonction des besoins, des techniques efficaces favorisant la créativité
- Énumérer les éléments les plus importants du business plan et décrire sa fonction

Objectifs en gestion financière

- Expliquer l'importance de la comptabilité d'une entreprise
- Expliquer l'importance d'une comptabilité en partie double comme instrument de pilotage et de contrôle
- Comprendre la relation entre bilan et compte de profits et pertes, et entre comptabilité analytique d'exploitation et coûts
- Décrire l'importance du calcul des coûts, ainsi que celui du domaine de la gestion des heures et des commandes
- Analyser les chiffres clés les plus importants
- Comprendre l'importance de la budgétisation et du contrôle des résultats (controlling)

Objectifs en droit de l'entreprise

- Comprendre les caractéristiques et les objectifs du droit général des contrats, du droit des sociétés et du droit du travail, notamment :
 - La rédaction des contrats et les exigences quant à leur validité
 - Les avantages et inconvénients des différentes formes d'entreprises, ainsi que les modalités de transfert
 - Les risques possibles en matière de droit du travail, notamment concernant la compensation pour perte de gain, la protection contre le licenciement, le certificat de travail
- Connaître la structure générale du droit des assurances sociales suisses :
 - Connaître le contexte de l'obligation de contribution
 - Savoir dans quel contexte une assurance facultative est possible
 - Estimer les conséquences en cas de non-conclusion d'assurance et de surassurance
- Connaître les principes fondamentaux du droit fiscal suisse, notamment :
 - Impôts sur le revenu et la fortune : différence dans l'imposition des sociétés de personnes et des personnes morales
 - Taxe sur la valeur ajoutée : ventes imposables, exonérées d'impôt, franchises d'impôt et méthodes de décompte
- Savoir choisir les modèles d'assurance et estimer les prestations d'assurance en cas de sinistre
- Savoir estimer les risques de responsabilité civile et apprécier l'opportunité d'une couverture d'assurance
- Distinguer les critères d'adjudication pour les appels d'offres

Contenu

Durée du cours

- 48 périodes d'enseignement
- 12 demi-journées à 4 leçons (08h45 – 11h45 / 13h15 – 16h30)

Enseignant(e)s

- Paula Nacht, économiste d'entreprise diplômée ES
- Boris Heinzer, docteur en droit
- Marc Rietmann (lic. oec. HSG)

Dates des cours

Finances :

- 15 avril 2021, journée entière
- 29 avril 2021, journée entière

Droit de l'entreprise

- 16 avril 2021, journée entière
- 30 avril 2021, journée entière

Économie d'entreprise axée sur le management :

- 12 mai 2021, le matin
- 19 mai 2021, journée entière
- 26 mai 2021, le matin

Frais de cours

| | |
|---|--|
| Pour membres IGS et collaboratrices /collaborateurs de bureaux IGS | cours complet : CHF 2'000.- module isolé : CHF 800.- |
| Pour non-membres | cours complet : CHF 2'400.- module isolé : CHF 880.- <i>Tous les prix comprennent la TVA</i> |

Lieu

En ligne

Langue

- économie d'entreprise axée sur le management et finances : bilingue
- droit de l'entreprise : allemand et français

Inscription

[Lien d'enregistrement](#)